



**Renaissance du Vieux Metz
et des Pays Lorrains**

38-48 rue Saint-Bernard
57000 Metz



Maisons Paysannes de Moselle

13 square du Pontiffroy
57000 Metz



**Association des Pierres et des Hommes
pour la sauvegarde
du patrimoine Sierckois**

12 quai des Ducs-de-Lorraine
57480 Sierck-les-Bains



**Société d'histoire et
d'archéologie de la Lorraine**

1, allée du Château
57070 Saint-Julien-lès-Metz



Urgences Patrimoine

1234 rue de Louviers
76320 Saint-Pierre-lès-Elbeuf



VMF 57

Château de Hayes
1 rue principale
57530 Hayes



**Comité de sauvegarde de la
Maison Berweiller**

6, venelle Saint-Christophe
57480 Sierck-les-Bains



Société pour la
Protection des Paysages
et de l'Esthétique de la
France

**Société pour la Protection des
Paysages et de l'Esthétique de la
France**

3 avenue Delattre de Tassigny
57000 Metz

À l'attention de
Madame Roselyne Bachelot
Ministre de la Culture
Ministère de la Culture
182 rue Saint-Honoré
75001 Paris

Metz, le 26 Octobre 2020

Objet : Sierck-les-Bains - Démolition de la maison Berweiller

Madame la Ministre,

Les membres des huit associations que nous représentons ont été surpris d'apprendre récemment le projet de démolition de la maison Berweiller, située au 4 rue de la Tour-de-l'Horloge dans la commune de Sierck-les-Bains, en Moselle.

Bien que non protégée au titre des Monuments historiques, cette maison datant de 1624 est repérée comme « Intérêt à signaler » sur la Base Mérimée (notice IA00037545). En effet, pour ses qualités architecturales et patrimoniales, la maison Berweiller compte parmi les édifices les plus remarquables de la commune et se trouve intégrée à son parcours historique. Située à quelques mètres de l'église et du château, elle se situe également en abord d'un Monument historique.

Par ses proportions effilées, sa façade en angle et les délicates modénatures de ses ouvertures avec sculptures et ornements à formes animales, cette maison est en mesure de tenir la comparaison avec bon nombres d'édifices civils protégés au titre des Monuments historiques à Metz et dans le département de la Moselle. Elle constitue un des rares exemples d'habitation de drapiers du XVII^e siècle, encore conservés dans la région.

Des problèmes structurels importants ont affecté l'édifice. Leur cause semble trouver son origine dans la rupture de l'équilibre général suite à la démolition de la maison voisine, après la Seconde Guerre mondiale. Cependant, et bien qu'impressionnants, ces désordres semblent aujourd'hui provisoirement atténués voire contenus grâce à trois tirants. Des témoins au plâtre mis en place en 1978 renseignent sur la faible évolutivité de ces désordres.

La maison est actuellement la propriété d'une famille en grande difficulté financière. Suite au récent décès de leur mère, les héritiers ont souhaité se séparer de la maison que la commune s'est proposée de racheter et de démolir, aidée par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine.

Pour ce faire, un arrêté de péril a récemment été pris par la commune et ce, bien que les désordres soient contenus depuis plusieurs années. Comme vous le savez, la récente loi ELAN ôte tout pouvoir à l'Architecte des Bâtiments de France face à un arrêté de péril. Seule l'action de la Conservation régionale des Monuments historiques, par la mise en instance de classement, peut désormais permettre d'envisager un sursis pour cet exceptionnel édifice. Deux courriers ont été adressés le 5 octobre aux CRMH de Metz et de Châlons-en-Champagne et sont restés sans réponse...

La démolition programmée de la maison Berweiller nous apparaît ainsi doublement injustifiée : tant d'un point de vue structurel que patrimonial. Cette démolition représenterait une perte patrimoniale inestimable pour la commune et le vide laissé par sa disparition tendrait à fragiliser l'organisation urbaine de Sierck-les-Bains. Qui plus est, si l'une des plus belles maisons de la commune peut être ainsi démolie, quel exemple cela renvoie-t-il aux Sierckois et plus largement aux citoyens français ? Nous souhaitons également attirer votre attention sur l'aide fournie par l'EPFL, établissement public.

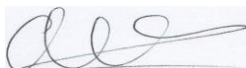
Par ce courrier, nous souhaitons ainsi vous alerter sur la grande valeur de ce patrimoine et attirer votre attention sur le sacrifice que constituerait sa démolition. C'est pourquoi, nous venons solliciter de votre part **la mise en instance de classement** portant sur la 4 rue de la Tour-de-l'Horloge afin de suspendre dans les plus brefs délais et durant un an ce projet de démolition. Une recherche de financements pourra également être menée en parallèle ; nous sommes déjà engagés dans ces démarches.

Nous vous remercions de l'attention et de la considération que vous voudrez bien porter à notre requête et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



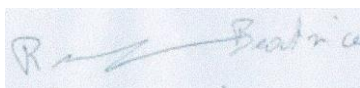
Alphonse Schneider

Président de Renaissance du Vieux Metz et des Pays Lorrains



Jean-Yves Chauvet

Président de Maisons Paysannes de Moselle



Béatrice Reimeringer

Présidente de l'Association des Pierres et des Hommes pour la sauvegarde du patrimoine Sierckois



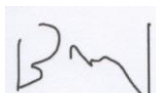
Joseph Nousse

Comité de sauvegarde de la Maison Berweiller



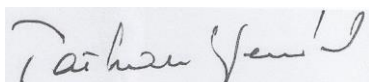
Alexandra Sobczak-Romanski

Présidente fondatrice d'Urgences Patrimoine



Joël Beck

Président de la Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine



Christel de Wendel

Déleguée départementale Vieilles Maisons Françaises Moselle



Jean-François Michel

Délégué grand-Est Sites et Monuments SPPEF

Copie : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Metz (UDAP)
DRAC Grand Est - Site de Metz : CRMH
DRAC Grand Est - Site de Châlons-en-Champagne : CRMH

Pièce jointe : Annexes : documentation photographique

ANNEXES : documentation photographique



Localisation de la maison Berweiller dans Sierck-les-Bains :

A – le château des ducs de Lorrains ; B – l'église ; C – la Maison Berweiller
(Source : Géoportail.fr).



Document d'archive : la maison au XIX^e siècle (avant démolition de la maison voisine ; source : collection privée).



Vue actuelle de la maison (en arrière-plan l'église ; en A – les tirants).